



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1044
26 July 2012

FRENCH
Original : ENGLISH

922ème séance plénière

PC Journal No 922, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1044
DATES ET ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2012
SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS
CONCERNANT LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE

Le Conseil permanent,

Comme suite à sa Décision No 1011 sur le renforcement de l'efficacité de la dimension économique et environnementale de l'OSCE, dans laquelle les États participants ont décidé notamment de tenir la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale sur une base annuelle conformément au mandat et aux modalités établis par sa Décision No 995,

Décide de tenir la Réunion de 2012 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale les 16 et 17 octobre 2012 à Vienne, conformément à l'ordre du jour figurant dans l'annexe à la présente décision.

**ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2012
SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS
CONCERNANT LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE**

Vienne, 16 et 17 octobre 2012

Mardi 16 octobre 2012

9 h 30 – 11 h 30 Séance d'ouverture – Débat d'experts sur le rôle que peut jouer l'OSCE dans le traitement des questions économiques et environnementales

Pause café/thé

Midi – 13 heures Séance I – Suite des discussions engagées lors du vingtième Forum économique et environnemental de l'OSCE sur la « Promotion de la sécurité et de la stabilité grâce à la bonne gouvernance » et préparatifs en vue de la dix-neuvième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE

Pause déjeuner

14 h 30 – 16 heures Séance II – Examen de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'OSCE et échange d'exemples de meilleures pratiques en matière de promotion de la sécurité et de la stabilité économiques, de la coopération économique internationale et de la bonne gouvernance dans l'espace de l'OSCE

Pause café/thé

16 h 30 – 18 heures Séance de travail II (suite)

Mercredi 17 octobre 2012

9 h 30 – 11 heures Séance III – Examen de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'OSCE et échange d'exemples de meilleures pratiques en matière d'environnement et de sécurité ; coopération internationale renforcée dans l'espace de l'OSCE pour les questions environnementales relatives à la dégradation des terres, à la gestion de l'eau, aux voies navigables et à

l'énergie durable ; sensibilisation écologique accrue des gouvernements, de la société civile et des communautés locales

Pause café/thé

11 h 30 – 13 heures

Séance III (suite)

Pause déjeuner

14 h 30 – 16 heures

Séance IV – Voie à suivre : plans, propositions et recommandations pour des actions futures

16 heures – 17 heures

Séance de clôture